PREMIÈRE ANNÉE, N° 18 — DIX CENTIMES — DU 31 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 1895

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 140, Rue Mouffetard, 140, PARIS

LE PAIN GRATUIT ET L'ÉTAT (1)

(*Suite et fin.*)

Qu'en pensera celui qui entrevoit les maux de l'Etat, sinon indiquer que, fidèle au préjugé de l'Etat bienfaisant, on crée un nouveau danger pour parer à un mal de la société actuelle?

En effet, tout l'enseignement de ces dernières années se résume en ceci : — Plus la lutte entre exploités et exploiteurs tombera sous le contrôle de l'Etat (par les conseils de prud'hommes, l'intervention communale ou parlementaire, le logement communal, le pain quotidien, etc.), moins l'ouvrier aura de chances de vaincre dans la lutte.

Sa seule chance de vaincre, c'est que la grève devienne émeute, que de grève elle se transforme en reprise de possession. Et c'est précisément cette chance qui s'évanouit de plus en plus à mesure que l'Etat ou la commune interviennent dans les rapports entre salariés et patron.

On en voit déjà les précurseurs.

∴

Ainsi, à mesure que l'Etat intervient dans les rapports entre ouvriers et patrons, il considère de plus en plus le travail de l'ouvrier *pour le patron*, comme UN DEVOIR PUBLIC.

Nous avons déjà, si je ne me trompe, en France, une loi qui traite de crime l'abandon du travail sur les chemins de fer. Et quant au dernier programme du parti conservateur en Angleterre, il est de légiférer beaucoup pour *protéger* le travail ; mais, en même temps, le but est de placer le travail sous le contrôle absolu de l'Etat. Si les tribunaux d'arbitrage — organes de l'Etat — décident contre les ouvriers en grève, l'Etat devra *forcer* ceux-ci à reprendre le travail, nous dit John Gorst, le « socialiste » des conservateurs. Et de même partout. — « Tu veux être protégé? En voilà de la protection, mais aussi voilà le fouet pour te maintenir salarié ! »

C'est la Convention, fixant le maximum des prix des denrées et réquisitionnant le blé chez les riches, mais frappant de mort les coalitions entre ouvriers. C'est Nicolas Ier, « limitant » les droits des seigneurs sur leurs serfs, pour maintenir l'esclavage qui s'écroulait déjà sous les révoltes des paysans.

Là est le danger de *toutes* les demi-mesures qui pullulent en ce moment sur le marché politique et figurent dans les programmes socialistes. Et, une fois que nous voyons ce danger, comment pouvons-nous ne pas le signaler?

(1) Voir le numéro précédent.

∴

Remarquons aussi, en passant, que quant aux moyens de réalisation, l'idée de pain gratuit fourni *par le Conseil municipal* nous semble même inférieure au School-Board anglais. Les radicaux anglais, en demandant l'instruction pour tous, aux frais de la commune, avaient du moins pris la précaution de remettre cette nouvelle fonction de la commune à un corps spécial, constitué en dehors de l'Etat. Ils créèrent le School-Board — un dans chaque commune, corps élu *pour l'éducation seulement*, et tout à fait indépendant du Conseil municipal, quoique touchant tant par tête des impôts communaux. Ils admirent même en principe le volontariat : c'est-à-dire, quiconque prend intérêt à l'éducation peut être admis dans l'organisation scolaire comme inspecteur.

Evidemment, dans la société actuelle, avec les préjugés des masses, et comme d'ailleurs tous les corps élus, les Bureaux Scolaires anglais sont aussi devenus des nids de bureaucrates et de curés. Mais l'*idée* qui présidait à leur fondation — corps spécial pour fonction spéciale — l'idée de la séparation des fonctions municipales, était progressive pour son temps. Et c'est pourquoi les Bureaux Scolaires anglais ont pu immensément réformer l'éducation, et pourraient encore revivre si l'idée du volontariat prenait un plus large développement — si le courant radical ne devenait lui-même de plus en plus autoritaire et centralisateur et n'étouffait toute idée d'autonomie, de groupement volontaire et de fédération.

∴

Que ceux qui croient aux réformes parlementaires, ceux qui ne veulent pas travailler pour la révolution et préfèrent répandre les idées communistes sous la forme légalitaire, — qu'eux s'emparent de cette idée de pain et de logement communaux, nous le comprenons parfaitement. Qu'ils fassent du pain et du logement gratuits une pierre de touche pour juger les opinions de leurs candidats au gouvernement national et communal, — nous ne demandons pas mieux ! Au moins auront-ils fait un pas vers le communisme! Au moins seront-ils conséquents et feront-ils preuve de compréhension en matières économiques. Assez leurrés de chasse après la plus-value, qu'ils s'attaquent, du moins, aux origines mêmes de la plus-value — le manque de pain.

Mais, vis-à-vis d'eux, quelle autre attitude peut prendre l'anarchiste, si ce n'est de dire qu'en donnant à l'Etat une nouvelle fonction, celle de nous nourrir, nous ne faisons que renforcer d'autant les moyens de coercition qu'il possède déjà. Autrement dit : rester anarchistes, et être sûrs qu'en demandant la révolution intégrale contre le capital et contre l'Etat, nous ferons de plus en plus l'éducation économique, aussi bien des masses que de ceux qui prétendent posséder la science économique. Et qu'en propageant de plus en plus vigoureusement nos idées au sein des masses *ouvrières* — les seules qui feront la révolution, tous les autres étant intéressés à l'étouffer, — en ne gardant rien pour nous, mais toujours disant *toute* notre pensée, nous ferons surgir mille propositions de demi-mesures, lesquelles viendront toutes se heurter contre l'Etat, et forceront les hommes à se gendarmer contre ce dieu du dix-neuvième siècle.

Si nous ne battons pas en brèche cette trinité de Capital, État et Autorité, sous les mille et mille déguisements qu'ils vont revêtir pour essayer de surnager dans la tourmente ; si nous n'allons pas les combattre partout, dans l'association, la coopération, le socialisme municipal, la protection du travail et tout le reste, — dans les milieux mêmes où l'on se passionne pour ces palliatifs — qui donc le fera? Qui arrachera le masque aux dieux méchants, d'autant plus méchants qu'ils réussissent mieux à se déguiser?

P. KROPOTKINE.

SUR LA PATRIE (1)

Tout le monde, en toute l'Europe, parle de patrie et nul ne peut nettement expliquer l'idée que ce mot doit exprimer. La confusion la plus grande règne et une religion, le patriotisme, a été engendré. Comme dans toutes les religions, l'objet du culte est fort vaguement défini ; il ne l'est même point. C'est un sentiment flottant, imprécis, apparaissant flou, embrouillardé. Nul fidèle de cette religion n'a de son dieu une conception précise, nette, claire. Il sait seulement que le patriotisme oblige à une certaine solidarité entre gens de même patrie. C'est la seule certitude qu'il ait. Quant à la nature de la patrie, à sa composition, à son essence, il l'ignore. C'est chez lui un sentiment vague, très vague, un je ne sais quoi de confus, d'imprécis.

Il semble toutefois que, sous le nom de patrie, on parle communément d'une certaine unité territoriale, conventionnellement déterminée, variable au gré des mille influences sociales. Des lignes fictives, sur des cartes tracées, souvent sans motif autre que la volonté de certains individus plus ou moins nombreux, enclosent un certain territoire et cela est dénommé une patrie. Le patriotisme veut que tous les gens de cette patrie soient solidaires. Ces lignes fictives,

(1) Fragment d'une conférence faite aux C. T. F.

Source gallica.bnf.fr / Musée social–RECMA

bien loin d'être éternelles, sont essentiellement modifiables et fréquentes fois modifiées. Une guerre entre princes ou gouvernants de patries voisines, des traités entre rois, agrandissent ou diminuent ces patries. Tel né en une patrie et vivant en icelle se trouve — grâce à des événements auxquels il ne participe point — à un moment donné, vivre en une autre patrie, et cela sans avoir changé sa région d'habitat. Il exerce toujours la même profession, il vit toujours au même endroit, au milieu de mêmes gens, sous le même climat, il parle toujours la même langue, mais il est Français au lieu d'être Belge, Anglais au lieu d'être Français. Sa patrie a changé! Il en a été ainsi décidé par d'autres que par lui, par un certain nombre d'hommes, peut-être même par un seul, roi, empereur ou tsar.

Il suffirait de considérer la patrie dite française, depuis 1600 par exemple, pour voir combien elle a varié. Des gens s'endormaient, le soir, Italiens ou Belges et se réveillaient Français; d'autres étaient Français et devenaient Anglais. Leur patrie était changée parce que des hommes qu'ils ne connaissaient point s'étaient battus et avaient traité ensemble. Un jour, ils étaient solidaires d'un groupement et ennemi d'un autre, le lendemain ils deviennent solidaires de cet autre et ennemis du premier.

Avouons avec Pascal que rien n'est plus plaisant, c'est-à-dire plus absurde que cela. Cette absurdité est.

De la variabilité de l'unité territoriale est résultée une conception fort confuse, vague, ennuagée de la patrie, car c'est sur cette unité qu'on a voulu baser ce concept.

* * *

L'idée vague, floue de la patrie n'a point satisfait les esprits lucides, clairs, scientifiques, qui ont cherché a préciser.

Le concept patrie présuppose certainement une certaine collectivité d'êtres unis, solidaires. Nous ne pensons pas qu'il en puisse être autrement. Mais, cela étant admis, dans quelles limites territoriales sont compris ces individus solidaires? A quel endroit commence-t-on à être solidaire? A quel autre endroit cesse-t-on de l'être? Comment tracer ces frontières de solidarité entre gens inclus dans icelles?

D'aucuns ont cherché à répondre à ces questions et ont tenté de définir la patrie : lieu où l'on est né. La définition est claire, nette; l'idée est précise. Seulement le territoire où s'exerce la solidarité est de superficie très restreinte, si restreinte que, par patriotisme en ce cas, seuls seraient solidaires entre eux ceux qui sont nés dans le même hameau, le même village, la même ville. Ils ne seraient pas plus liés à ceux nés dans le village voisin qu'à ceux nés sur d'autres continents. En acceptant cette précise définition, on n'est pas Français, pas Anglais, pas Allemand, pas Italien, on est Brestois, Londonnien, Munichois, Napolitain. Aucune raison patriotique n'oblige alors le Brestois à être solidaire du Nancéien, du Lillois, du Bordelais, pas plus qu'à être solidaire du Jerseyais, du Bruxellois, de l'habitant de Cologne ou de Breslau. Ils sont de patrie différente, ils ne sont pas solidaires.

On le voit, la conception : Patrie, lieu où l'on est né, est en contradiction avec l'idée vague communément exprimée par le mot patrie, car, d'après elle, le Malouin est solidaire du Lillois et du Marseillais, fort éloignés de lui, et ne l'est pas du Jerseyais, qui est tout proche; le Nicois est solidaire du Havrais et ne l'est pas du Génois, son voisin.

* * *

Maintes personnes ont essayé de baser la patrie sur la communauté des mœurs, des coutumes, de la langue. En acceptant cette définition, on constate que le territoire où vivent les individus solidaires est de superficie plus grande que dans le cas précédent. L'idée, tout en étant claire, a moins de précision que lorsqu'il s'agit du lieu de naissance. En effet, dans un même lieu, sur un même territoire, les mœurs varient plus ou moins suivant les classes, les professions, les castes. Quand on dit communauté de mœurs, de coutumes, il faut donc entendre communauté de certaines mœurs, certaines coutumes et non de toutes. Il faut comprendre qu'il ne s'agit que des caractères communs unissant les individus habitant un territoire, déterminé par cette communauté même. Nous pourrions répéter même chose pour la langue, car il n'y a pas identité de langue entre gens de classe, caste ou profession différente, habitant une même région. Il ne peut s'agir, là encore, que de certains caractères communs, certaines similitudes d'expression des pensées et des sentiments.

Malgré cette imprécision du concept patrie, basé sur la communauté de mœurs, de coutumes et de langue, nous pouvons l'admettre. On constate alors qu'un tel concept est en contradiction avec l'idée vague communément exprimée par le mot patrie.

En effet, la communauté de mœurs, de coutumes et de langue est bien plus intime entre les Bretons de France et les Gallois de Grande-Bretagne qu'entre ceux-là et les Provençaux, les Nicois, les Corses, les Lorrains. Il y a plus de similitude de caractère, de mœurs, de coutumes entre les Alsaciens et les Badois qu'entre les Alsaciens et les Gascons ou les Béarnais. Des rapports plus intimes de mœurs et de langue lient les Roussillonnais aux Catalans, les Nicois aux Génois, les Flamands de France aux Flamands de Belgique qu'aux Bretons, aux Normands, aux Bourguignons, aux Berrichons, aux Poitevins(1).

Il devrait donc y avoir solidarité patriotique entre Bretons et Gallois, entre Nicois et Génois, entre Alsaciens et Badois, et non entre Bretons et Alsaciens, Nicois et Poitevins, Gascons et Normands. Si cela était, ce serait contraire à la vague idée que l'on se fait de la patrie.

Il résulte de là que la patrie, qui peut satisfaire à l'imprécis sentiment qui a cours aujourd'hui, n'est déterminée ni par le lieu de naissance, ni par la communauté de mœurs, de coutumes, de langue.

* * *

La patrie est-elle alors déterminée par la communauté d'intérêts qui crée la solidarité entre les individus? Une analyse des phénomènes sociaux montre que, dans un même territoire dénommé patrie, les intérêts sont rarement communs, souvent antagonistes. La patrie basée sur la communauté d'intérêts serait de superficie bien plus restreinte que les territoires communément qualifiés patrie. A peu de chose près, le sol où les intérêts sont communs est celui où les mœurs, les coutumes et la langue sont communes.

Dans une patrie comme la patrie française actuelle, les intérêts sont discordants suivant les régions. Tel district agricole est protectionniste, tel autre commerçant est libre-échangiste. L'adoption d'un de ces systèmes ruinera plus ou moins un des districts. Telle région productrice de betterave est opposée à l'entrée libre des sucres de canne réclamée par telle autre région. Combien d'autres faits similaires ne pourrions-nous citer? Ils apparaissent en pleine lumière lorsqu'on lit les discussions parlementaires entre libre-échangistes et protectionnistes. On voit aisément l'antagonisme des intérêts entre provinces éloignées, souvent même entre localités voisines adonnées à des travaux différents. Pour qui étudie les conditions économiques de la France par exemple, il est flagrant que certaines régions ont plus d'intérêts communs avec certaines régions d'une autre patrie, qu'avec d'autres régions de la France(1).

Si, au lieu de considérer les diverses parties territoriales d'une patrie, on considère les diverses classes sociales vivant en cette patrie, on trouve encore des intérêts beaucoup plus discordants que concordants, alors que ces intérêts sont concordants avec ceux des individus de même classe sociale vivant en d'autres patries.

Il n'est en effet douteux pour personne que le prolétaire français a plus d'intérêts communs avec le prolétaire allemand, anglais ou italien qu'avec le possédant français. Une communauté d'intérêts existe plus intime entre le financier de France et le financier d'Angleterre qu'entre ceux-ci et le paysan de leurs respectives patries. La communauté des intérêts est plus grande entre militaires professionnels de patrie différente qu'entre ces militaires et des ouvriers de leur propre patrie.

Donc, la patrie telle que communément on l'envisage n'est point déterminée par la communauté d'intérêts.

* * *

N'étant basée ni sur le lieu de naissance, ni sur la communauté de mœurs, de langue ou d'intérêts, la patrie ne reposerait-elle pas seulement sur l'intérêt purement individuel?

Avec Aristophane et Euripide doit-on dire : « Où je vis bien c'est la patrie »? Avec Merlin Coccaie doit-on « penser que nous ayons autre terrain que celui que nous trainons après nous attaché à nos souliers »? Doit-on être de la même opinion que Paul-Louis Courier qui écrivait : « La patrie est où l'on est bien : si mon bonheur est à Rome, il est clair que je suis Romain »?

S'il en est ainsi, c'est la négation absolue de la patrie telle que, coutumièrement, on l'entend. Il n'y a solidarité que si l'intérêt individuel la réclame; la collectivité ne joue plus aucun rôle. L'individu est solidaire avec d'autres s'il juge de son intérêt de l'être; il ne l'est pas s'il estime qu'il vaut mieux pour lui ne pas l'être. Il agit toujours au mieux de ses intérêts personnels sans tenir compte des intérêts des autres membres de la collectivité. Aucune raison patriotique ne l'oblige à en tenir compte, car cette base de la patrie étant donnée, l'individu est à lui-même sa propre patrie; il n'est pas tenu à la solidarité avec autrui. Il agit, ayant en vue lui et rien que lui. La notion de territoire, de quelconque communauté avec d'autres individus n'existe point, l'intérêt personnel prime tout.

Sa patrie est où il est bien; il l'emporte avec lui à la semelle de ses souliers. Aujourd'hui il est Romain, demain il sera Anglais, après-demain Allemand ou Français suivant son intérêt. Il n'est pas besoin qu'il quitte une région donnée pour ce changement. Il lui suffit d'agir suivant son intérêt seul, sans se soucier de l'intérêt des individus ses voisins.

Ils abondent les faits qui illustrent cette conception de la patrie, car elle est celle de tous les possédants en tous les pays.

Le commerçant qui achète et vend des produits étrangers concurrençant ceux de sa patrie ne s'occupe point s'il nuit à des gens de même patrie que lui. Son intérêt seul le guide. Sa patrie, c'est son intérêt.

L'industriel qui emploie des ouvriers étrangers parce qu'ils exigent un salaire moindre, agit conformément à son intérêt et nuit à des individus de même patrie. Sa patrie, c'est son intérêt.

Le financier qui spécule à toutes les Bourses, qui agiote sur tous les fonds, préjudicie ceux de sa patrie imperturbablement, car pour lui la patrie est son intérêt personnel.

L'agriculteur, qui fait imposer les produits étrangers, nuit aux individus de sa patrie, car

(1) Ces similitudes et ces différenciations de mœurs, de coutumes, de langues sont aisément constatées lorsqu'on voyage ou lorsqu'on lit des relations de voyage, des ouvrages relatifs aux mœurs et coutumes de contrées différentes.

(1) Consulter *La France sociale et politique*, années 1890 et 1891.

il les oblige ou à se priver de ses produits ou à en réduire l'usage. Pour lui, la patrie est son intérêt personnel.

L'inventeur, qui vend à l'étranger son invention utile ou nécessaire à la défense nationale, lèse les individus de la même patrie que lui. Il a pour patrie son seul intérêt.

(*A suivre.*) A. HAMON.

MOUVEMENT SOCIAL

France.

PARIS. — Une lettre explosive vient d'être adressée à Rothschild et a blessé un de ses employés. Tout le monde ignore la provenance de cette lettre; est-ce une vengeance personnelle; faut-il y voir un attentat contre le capital que personnifie jusqu'à un certain point ce grand écumeur? Nul ne sait, pas même la police qui fouine en tous coins et se livre à une enquête acharnée; n'importe, dès que la nouvelle s'est répandue, la bande reptilienne dont le trop connu E. Lepelletier, qui croit nécessaire de prendre la défense de cette sainte nitouche de police, soupçonnée par notre confrère l'*Intransigeant*, a été agitée, comme toujours en pareil cas, de ces convulsions épileptiformes que Grave comparait, l'autre jour, d'une façon peu flatteuse pour les sauvages, à la danse du scalp.

C'est une affaire entendue, maintenant, il ne peut y avoir un chien écrasé en plus du nombre habituellement fourni par les statistiques sans que la faute en soit rejetée sur le dos des anarchistes. Dernièrement, un de ces intéressants écrivaillons, plus perspicace que ses acolytes, établissait une « coïncidence étrange » entre l'attentat d'Aniche et la conférence faite à Londres par Elisée Reclus. On va, cette fois-ci, faire un rapprochement entre les conférences de Faure et la lettre au fulminate.

L'anarchie est la tête de Turc à la mode, comme autrefois l'Internationale.

ANDRÉ GIRARD.

∴

ROANNE. — Avant le vote des lois répressives, nombre de camarades, enthousiasmés par la propagande orale et écrite, s'étaient jetés à corps perdu dans le mouvement; mais comme la plupart n'étaient pas de force à soutenir une propagande d'idées, dès qu'ils furent à même d'exercer une certaine influence sur le mouvement, ils ont, par leur faute, créé plus de préjudice que d'avantage à l'idée anarchiste qui s'en est ici beaucoup ressentie. Ces camarades bien intentionnés, voulant malgré tout continuer la diffusion des idées, ont été aux prises avec la critique des socialistes, et, comptant sur l'excellence de leur cause, ils ne se sont pas assez préoccupés de conformer rigoureusement leur conduite à leurs théories. Il en résulterait que les ouvriers, malheureusement habitués à juger l'idée par les hommes qui la défendent, tout en se réservant pour *l'avenir*, demeuraient indécis et parfois découragés.

Il faudrait ici une propagande active au point de vue intellectuel, faite même parmi les propagandistes de la localité; elle porterait des fruits, car le milieu anarchiste d'ici possède de l'énergie et en toutes les manifestations du mouvement ouvrier son influence se révèle.

Pendant la période de réaction qui a quelque peu désorganisé l'action anarchiste, les socialistes ont cherché à regagner peu à peu les positions qu'ils avaient dû abandonner pour marcher parallèlement avec les anarchistes et ne pas paraître trop en retard sur ceux-ci au point de vue révolutionnaire.

Vint la grève des tisseurs où 6.000 ouvriers déclarent le chômage sans chefs, sans mot d'ordre. L'organisation s'effectua immédiatement à l'aide de délégués grévistes de toutes les écoles; chaque atelier s'organisa spontanément, de proche en proche l'entente se fit et un seul faisceau se forma, le tout en moins de six jours. Quelques socialistes écrivirent aux députés et ceux-ci s'empressèrent d'accourir, chacun cherchant à faire un peu de réclame, tandis qu'un grand nombre d'ouvriers grévistes déclaraient tout haut qu'ils se passeraient fort bien d'eux. Profitant de cet état d'esprit, quelques anarchistes en vue parmi les grévistes combattirent la réclame des socialistes, leur firent perdre peu à peu la direction du mouvement qui, dès lors, se porta sur le seul terrain économique. Maintes fois, plusieurs grévistes s'élevèrent contre l'intervention des députés. Donc, l'état d'esprit était acquis.

Au cours de la grève, l'idée de s'adresser aux pouvoirs publics avait été émise; quelques délégués y furent, mais en avouant qu'ils ne croyaient pas à l'efficacité de leur démarche. La suite leur donna raison.

La grève finie, la rentrée s'opéra morne et sombre. A noter encore l'esprit de solidarité qui fit faire des collectes dans chaque atelier en faveur des victimes de la grève.

Puis ce fut, quelques jours après, la violente campagne électorale menée par les socialistes qui n'obtinrent qu'un maigre enthousiasme.

En somme, tous les conscients s'accordent à envisager l'idéal anarchiste comme la meilleure conception d'une société future, mais certains considèrent comme suffisant un certain collectivisme devant servir d'acheminement vers l'anarchie. C'est la majorité formant un foyer d'activité tangible.

Avant la grève il n'y avait que 300 tisseurs syndiqués, ils sont aujourd'hui 3000. L'administration du syndicat — et cela est significatif — est composée d'anarchistes connus comme tels. Plusieurs autres petits syndicats gravitent autour de celui-ci et le même esprit y règne.

Les 8000 ouvriers qui se réclament des idées nouvelles montrent peu d'enthousiasme et quelque peu de scepticisme, mais ils suivent cependant le mouvement; seuls, les agitateurs des différentes écoles marchent résolument dans un sens communiste libertaire. S'ils n'abandonnent pas complètement la lutte électorale, ils ne se cachent pas pour en nier l'efficacité.

Il reste à signaler le retrait aux syndicats de la Bourse du travail par la municipalité et la construction d'une Maison du Peuple à l'aide d'une souscription publique.

Constatons, en terminant, l'importance du mouvement parmi les jeunes gens. On peut évaluer à 60 0/0 ceux qui sont imbus des idées nouvelles. Et enfin la marche ascendante des femmes vers l'idée. Beaucoup d'entre elles peuvent être considérées comme de véritables militantes. Pendant la grève, leur intervention a été très active et, depuis lors, à chaque réunion le nombre des femmes est en proportion plus considérable que celui des hommes.

(*D'après une correspondance locale.*)

∴

SAINT-CLAUDE. — Le mouvement à Saint-Claude est un peu indécis. Il n'y a de syndicat fonctionnant régulièrement que celui des typographes. Il y a un journal collectiviste communaliste s'occupant plus de politique que de sociologie; un groupe ouvrier allemaniste; un cercle de travailleurs; une coopérative de diamantaires, une société d'alimentation. Tous ces groupes sont bien rudimentaires et leur action est bien éloignée du socialisme. Il y a une énorme besogne à réaliser pour la diffusion des idées communistes et si à Saint-Claude les abstentions électorales sont nombreuses, nous avons bien de la peine à faire aboutir une association conçue d'après les principes communistes et libertaires.

(*D'après une correspondance locale.*)

∴

ALGER. — Le camarade Lemoine, un vieux compagnon de lutte qui fut un des premiers à réorganiser la propagande à Lyon, après le procès de 82, nous prie de faire part aux camarades qui l'ont connu, de la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de sa fillette de quatorze ans, nommée Camille.

Il y a des douleurs que les paroles sont impuissantes à calmer. Nous ne pouvons qu'envoyer, à la famille désolée de notre camarade, l'expression de toute notre sympathie.

Italie.

NAPLES. — Dans la *Critica Sociale* de Milan vient de paraître un article sous le titre *Gli Anarchici contemporanei*. L'auteur de cet article, par des bêtises et des insolences triviales, attaque nos camarades Etiévant, Jean Grave et Kropotkine. Il nous serait très facile de répondre à ce monsieur, mais, comme nous le croyons de mauvaise foi, nous nous en abstenons. Seulement, afin que nos lecteurs ne s'étonnent pas que la *Critica Sociale* tolère dans ses colonnes de telles publications, je veux relater ici l'opinion de Pierre Gori, qui connaissait bien les hommes et les choses de Milan, sur les socialistes *turatiani*.

Après avoir esquissé notre idéal, Gori continue dans la *Tribuna* du 2 août 1894; « Que le socialisme dit scientifique soit une chose bien différente, nul n'en peut douter. Il suffit de lire le récent livre de Ferri : *Socialisme et science positive*, pour s'en convaincre. Il est vrai que, comme dans ce livre, le néo-socialiste excommunie l'anarchisme (c'est prudent et aisé par le temps qui court), dans son livre récent : *Socialisme et criminalité*, il excommuniait, avec sa prudence *positiviste*, le socialisme. Et toujours au nom de cette pauvre science... *positive!* Phénomènes d'évolution électorale!

« Ces héros de la sixième journée... *socialiste*, qui, tandis qu'ils s'empressent de repousser toute solidarité, même théorique, avec les persécutés d'aujourd'hui, leur contestent le droit de s'appeler socialistes, oublient ou ignorent que le mouvement socialiste populaire (avant les hautaines revues sibyllines d'aujourd'hui) en Italie, dès les temps de *Cafiero*, *Bakounine*, *Costa* (celui de la première manière), a été, et dans beaucoup de provinces se maintient, franchement anarchiste.

« Mais ils n'oublient pas, les derniers et bienvenus, d'emprunter les argumentations — telles qu'elles sont — des précurseurs, même s'ils appartiennent à l'école haïe, pour en illustrer, comme s'il s'agissait de leur propriété, leurs *lucratives* publications.

« Le mouvement anarchiste actuel est donc — malgré les peureuses déclarations séparatistes des *socialistissimi* de la *Lotta di Classe*, *Critica Sociale*, *Giustizia* et petits organes de la *cricca* électorale italienne, vernissée de socialisme — et il s'affirme toujours plus essentiellement socialiste. Car, théoriquement, de la critique économique du socialisme (les prémisses une fois admises), on doit arriver logiquement aux conclusions mathématiques de l'anarchie. »

Et encore il déclare que les *turatiani* veulent tout *enrégimenter*.

Nous espérions du reste que Turati aurait abandonné cette fausse route. Mais celle-ci l'empêche de voir que le socialisme actuel marche à grands pas vers nous. C'est pourquoi il la suit avec opiniâtreté.

Nous l'en félicitons.

∴

Le procès des anarchistes de Seansano aurait dû faire *pendant* au refus opposé par le gouvernement français d'accorder à Crispi l'extradition du délégué Santoro.

Le procès de Seansano a voulu prouver, au contraire, une contradiction entre Santoro et Crispi. Ce n'était pas Crispi, qui ordonnait à Santoro de maltraiter les *coatti*, mais c'était Santoro qui les maltraitait. Quelle ingénuité! Mais pourquoi Crispi, qui connaissait bien le tempérament féroce de Santoro, envoyait-il celui-ci à Port' Ercole? Comme si, pour nous, Santoro était un saint! Mais il est une canaille, cela va sans dire, nous l'avions constaté déjà! Pourtant, il est certain que c'est de cette canaille que se servait Crispi. Et il est plus certain encore que si Santoro s'était tu, il ne serait jamais devenu un fripon pour M. Crispi.

Malgré cela, ne vous flattez pas de croire que les magistrats de Seansano ont acquitté nos compagnons. Sur la demande du ministère public, ils ne leur ont pas non plus infligé le minimum de la peine, pour leur tentative de fuite favorisée par le délégué Santoro et par ses cruautés! Ils les ont bel et bien condamnés!

ROBERTO D'ANGIÒ.

BIBLIOGRAPHIE

P. de Montaignac. — *Le Pain quotidien assuré à tout le monde*, Paris, Victor Rétaux, rue Bonaparte.

Cette brochure d'un auteur catholique, très ennemi du socialisme d'Etat, n'en recommande pas moins une mesure socialiste et étatiste au premier chef, celle d'assurer à tout Français une rente annuelle de 4 francs par mois — 50 francs par an — pour l'achat du pain quotidien, strict minimum de l'existence. Tout en rendant hommage à la sincérité et à l'évidente bonté de l'auteur, vieillard de 82 ans, nous ne discuterons point ici sa proposition, qui aurait pour résultat d'augmenter annuellement de 1900 millions de francs le budget, et par conséquent la puissance corruptrice de l'Etat, et qui, l'expérience nous

l'apprend, fournirait toutes les occasions possibles par virements, fraudes, questions de salut public, « impérieuses nécessités budgétaires », de réaliser tous autres buts que celui d'assurer à tous le « pain quotidien ». Mais nous ne résistons pas au plaisir de reproduire quelques pages de l'opuscule de M. de Montaigûac pour montrer comment l'impérieuse vérité parle souvent par la bouche de nos ennemis :

« L'homme n'est pas libre lorsqu'il a faim et qu'il n'a pas de quoi manger; pour avoir du pain de suite, il abandonne sa liberté.

« L'homme n'est pas libre, si sa femme, si ses enfants ont faim; pour leur procurer du pain, il renonce à tout.

« L'homme n'est pas libre si, dans la crainte d'indisposer contre lui des hommes de parti qui gouvernent, qui sont les dispensateurs des secours, des deniers publics, des emplois, des faveurs à tous les degrés, il est conduit à aliéner jusqu'à la liberté de son vote et l'expression de sa pensée, pour ne pas compromettre ses intérêts les plus pressants : la vie même de sa famille.

« L'homme n'est pas libre lorsque, pour obtenir des bureaux de bienfaisance, de l'assistance publique, un supplément de pain nécessaire à lui et aux siens, il lui faut aller exposer sa misère et ses plaies, subir des enquêtes comme s'il était un malfaiteur.

« L'homme n'est pas libre lorsque, étant obligé, par la loi, d'assurer à ses enfants un minimum d'instruction, il lui est interdit de choisir le maître qui doit donner ce minimum exigé et former en même temps l'esprit et le cœur de cet enfant; — lorsqu'il y est contraint sous peine de perdre son gagne-pain, si son gagne-pain dépend des hommes ou du parti qui gouverne.

« Les écoles sont construites, les instituteurs sont payés par les deniers de tous, sans distinction de parti. Les écoles publiques doivent être ouvertes à tous aussi gratuitement que possible; mais nul ne peut être contraint à y envoyer ses enfants, s'il peut autrement, et à son gré, leur donner le minimum d'instruction obligatoire; toute contrainte est une violation de sa liberté; que tous aient le droit d'envoyer leurs enfants dans une école comme tous ont le droit de passer sur un chemin public; mais, de même que vous ne pouvez pas imposer à un homme de passer sur telle route, si sa volonté ou ses affaires ne l'y appellent pas, de même l'Etat n'a pas le droit d'imposer telle école plutôt que telle autre.

« L'homme n'est pas libre, si, tandis qu'il donne les plus belles années de sa vie pour le service militaire obligatoire; si, tandis qu'il quitte le foyer, la famille dans laquelle il a été élevé avec tant de sacrifices, de peines et d'amour, s'il laisse sa famille sans pain pour soutenir au moins la vie de tous ceux qu'il aime, en attendant qu'il revienne les soutenir de son travail.

« L'homme n'est pas libre encore, si, pour avoir du pain, il est obligé d'accepter pour son travail un salaire insuffisant.

« L'homme n'est pas libre, si le produit de son travail ne suffit pas pour fournir du pain à lui et aux siens, et s'il est obligé d'éloigner de son ménage, de son foyer, de leur ouvrage naturel pour la famille, sa femme, ses filles; s'il doit les envoyer dans les mines, les ateliers, les fabriques, s'épuiser, se perdre parfois, pour gagner un maigre salaire. Elles s'usent et se fatiguent, et le développement comme la santé des enfants en souffre au détriment de leur nombre et de la résistance du pays.

« L'homme n'est pas libre, si les gouvernants, sans droits, réglementent le travail, sa durée, ses conditions, et si la justice, qui émane du pouvoir, ne maintient pas l'exécution des contrats librement et honnêtement consentis.

« Chacun doit être libre de traiter avec un patron, quand le traité n'est pas contraire à la liberté d'autrui ou à la juste protection de l'enfance. — Le patron a son outillage, son capital, ses aptitudes industrielles et commerciales : l'ouvrier propose et apporte son travail, son habileté professionnelle; patrons et ouvriers doivent traiter librement, sous le régime de l'égalité (1).

« Mais le traité entre patrons et ouvriers ne sera pas fait avec égalité et liberté, si l'ouvrier n'est pas assuré pour lui et les siens du strict nécessaire pour conserver la vie. Le patron peut chômer un mois, deux mois, l'ouvrier sans pain ne peut chômer; la réforme du *Pain quotidien assuré à tout le monde* lui donnerait la liberté sur ce point comme sur tous les autres.

« Non, dans toutes ces conditions énumérées, et d'autres encore, l'homme n'est pas libre, si tous, si chacun n'est pas assuré d'avoir le *minimum* d'alimentation nécessaire à la vie, en attendant le retour à la santé, la fin d'un chômage, le retour au foyer. »

(1) Tant qu'il y aura patrons et ouvriers, il y aura exploitation de l'un par l'autre. — N. D. L. R.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Bordeaux, le 17 août 1895.

Chers compagnons des *Temps Nouveaux*,

Nous connaissons bien vos présomptions contre tous les genres de colonisation (1); mais le projet dont nous voulons tenter la réalisation n'est pas un projet de colonisation ordinaire au fond d'un pays perdu; c'est ici, à la vue de tous, que nous voulons essayer.

Voulez-vous nous permettre de solliciter, je ne dirai pas votre concours, mais une petite place dans les colonnes de votre journal, pour soumettre notre projet à vos lecteurs.

Si nous pouvions réussir, nous tâcherions de faire en sorte que le journal ne s'en plaindrait pas.

Dans cet espoir, je vous remercie à l'avance et vous salue bien cordialement au nom de l'anarchie et de la révolution sociale.

J. Dépombs.

***

La colonie anarchiste « La Cécilia » a vécu, d'après une correspondance insérée dans le dernier numéro des *Temps Nouveaux*. Cela n'était malheureusement que trop à prévoir, avec les difficultés de toute sorte qu'on devait rencontrer dans un pays aussi éloigné de tout centre, alors que surtout on ne possédait pas les ressources suffisantes pour mener à bien l'entreprise, œuvre qui eût pu avoir pourtant, avec la réussite, une véritable importance morale.

Eh bien! un groupe de compagnons de Bordeaux veulent essayer de tenter l'entreprise en France même, où il est plus facile, croyons-nous, ayant à notre portée ce que nous ne pouvons pas produire, ou en attendant que nous ayons pu le faire. Oui, nous croyons la chose possible; avec de la sobriété, avec de l'énergie et de la conviction, nous croyons pouvoir arriver à faire un exemple, exemple qui aura une double portée : celui d'arracher à l'horrible misère quelques camarades infortunés, et de prouver que les anarchistes savent vivre avec ordre, en famille, et utiliser les ressources que la nature met à la disposition de l'homme qui sait en tirer profit, sous la seule direction de l'intérêt individuel éclairé par la raison, dans la sublime jouissance de la liberté.

La tentative projetée a devant sa réalisation un obstacle qui ne réussit pas à cacher un abîme au fond duquel pourraient s'engloutir les espérances des compagnons associés. Mais, sans se faire illusion, ces compagnons sont décidés à mettre en œuvre tous les moyens pour aplanir les difficultés; et elles sont grandes, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de trouver une somme de 10.000 francs, dont la plus grande partie serait employée à l'achat d'une propriété à la campagne, et située en un lieu convenable à faire un peu d'agriculture, mais surtout beaucoup d'élevage, pour la pratique duquel nous avons quelques connaissances. Tout cela, concurremment avec nos professions respectives que nous mettrions aussi en exercice, pour nous créer le plus possible de ressources.

Cette somme de 10.000 francs (l'unique obstacle) serait amortissable en dix annuités.

Notre projet intéresse-t-il quelques anarchistes ou quelques lecteurs des *Temps Nouveaux?*

Trouverions-nous parmi eux quelque heureux fortuné pour souscrire à notre entreprise?

Comme c'est œuvre anarchiste que nous voulons faire, c'est par l'intermédiaire du journal que nous commençons à annoncer notre projet aux compagnons qui pourraient vouloir s'y intéresser, soit en nous facilitant des souscriptions par les relations qu'ils pourraient avoir, soit en souscrivant eux-mêmes.

Nous indiquerons plus tard le mode de souscription, — conformément à la loi d'ailleurs — et le dépôt des fonds, en attendant d'avoir réuni la somme nécessaire à la réalisation.

Pour d'autres renseignements, s'adresser provisoirement au compagnon J. Dépombs, chirurgien-dentiste, 18, rue d'Arès, Bordeaux.

(1) En effet, nous ne croyons pas à la nécessité d'aller mettre en pratique, loin de toute civilisation, loin de tous, nos idées, cela ferait trop l'affaire des bourgeois; mais si nous voulons préparer la société anarchiste, il est bien évident que des tentatives doivent se produire, dans la société actuelle, au beau milieu de la société bourgeoise. Ces tentatives peuvent réussir, si, avant toute autre chose, les associés savent bien, au préalable, étudier leurs tempéraments, leurs caractères; cette première sélection produite aplanirait de beaucoup les difficultés ultérieures. — N. D. L. R.

CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS

Limoges. — *Les Libertaires* se réunissent tous les samedis. S'adresser à Beaure, 12, rue Pont-Saint-Etienne.

***

Londres, N. W.

Chers compagnons,

Les délégués de différents groupes anarchistes se sont réunis dernièrement à Londres pour discuter les démarches à prendre vis-à-vis du congrès ouvrier qui se tiendra ici l'année prochaine et pour considérer de quelle façon nous pouvons mieux nous en servir pour la propagande de nos idées. L'opinion prédominante fut qu'il faudrait par tous les moyens essayer d'obtenir une entrée au congrès pour les délégués des associations et groupes adversaires à l'action parlementaire, et qu'il ne faudrait négliger aucune démarche qui servira à démontrer nettement aux travailleurs que la cause de leur situation misérable et dégradante doit être cherchée dans les conditions économiques de notre société actuelle, et que tout changement effectué par l'action parlementaire ne peut être qu'un palliatif et ne procurer au plus qu'un adoucissement momentané de leur sort. On s'est décidé à publier un manifeste expliquant l'absurdité d'exclure d'un Congrès international de travailleurs une section quelconque d'ouvriers, et protestant contre la prétention de ceux qui prêchent l'action parlementaire à représenter la classe ouvrière. Ce manifeste sera discuté plus en détail à un meeting convoqué pour le 5 septembre et sera ensuite publié dans tous les journaux favorables aux idées qu'il exprimera.

En attendant, ce serait bien si tous les camarades qui croient que la question sociale, étant une question économique, ne peut être résolue qu'en donnant pleine attention aux questions économiques d'aujourd'hui, discutaient ensemble à ce propos et communiquaient leurs idées aux camarades de Londres qui, vivant sur la scène d'action, sont les plus aptes à prendre les mesures nécessaires pour les mettre en effet. Toutes communications adressées au soussigné, 127, Ossulston St., London, N. W., seront immédiatement communiquées à la prochaine réunion des compagnons à Londres.

Saluts fraternels.

F. S. Paul.

PETITE CORRESPONDANCE

Un acheteur, à Dresde. — Merci des renseignements, nous utiliserons. — Nous laissons au libraire le journal au même prix qu'aux libraires de France, il ne devrait donc le vendre que 0 fr. 10.

XX., Lyon. — Reçu le n° 14 de l'*Insurgé*. — Merci. Envoyez les autres, nous essaierons de former une collection pour nous; avons écrit au dépositaire.

B., à Narbonne. — Reçu les 2 francs des amis pour le journal.

C. T., à Parano. — Bien reçu les 82 francs.

G. G., à Bordeaux. — Un peu faible la *Vocation militaire*.

N., à Faro. — Les numéros sont expédiés aux adresses.

X., à Alger. — Il se peut que j'aie oublié de porter sur la fiche. Ça va bien.

B., au Mans. — Reçu mandat. C'est bien le prix.

L. F., à Liège. — D., à Namur. — P., à Senlis. — R., à Argenton. — F., à Toulon. — B., à Brive. — W., à Lausanne. — L., rue Lepic. — F., à Saint-Etienne. — A., à Bordeaux. — B., à Alger. — T., à Dresde. — J., à Roanne. — E., à Lyon. — R., à Turin. — P., à Roanne. — D., à Anor. — G., à Jallieu. — B., à Keranfurust. — R., à Lisbonne. — P. M., à Châteauneuf. — D., à Barnesboro. — M., à Tours. — S., à Slovak. — B., à Roubaix. — C., à Marseille. — P., à Valparaiso. — M. L., à Nantes. — N., à Toulouse. — M., à Reims. — P., au Buisson. — D., à Amiens.

Le Gérant : Denécrère.

PARIS. — IMP. CH. BLOT, RUE BLEUE, 7